Le Père Joseph Dupy ou Duppi

M. M. 607, 3e catalogue, N. 500 =

Joseph Dupy, entré à Aix en 1678.

Ibid, N. 507 =

Joseph Duppi, de Pignans, diocèse de Fréjus, entré à Aix en 1678. Sorti.

Listes des assemblées =

1680 Pézenas, régent de 3e, pour la 1e année, il est encore confrère
1685 "
1687 N.D. des Anges Act.

Journal de la maison d'Avignon =

En 1687 eut lieu la mission de Saumanes (en Vaucluse, arrondis. d'Avignon, cant. d'Isle sur la Sorgue). Ayant demandé au P. supérieur la permission d'aller visiter quelque ecclésiastique de ses amis à Vaison. Il s'attacha à l'évêque de cette ville, François Genet, quittant ainsi l'Oratoire sans avertir et nous jouant un mauvais tour pour notre mission suivante. Il écrivit quelques jours après sa retraite, qui fut le 9 Xbre 1687 qu'il y avait tant de révolutions dans l'Oratoire ; si peu de liberté à tenir ses sentiments et si peu d'assurance à demeurer dans la Congrégation, que ces raisons l'avaient obligé d'en sortir.

Mais il ne touchait pas le point.

La vraie raison est qu'il cherchait un asile et un lieu de sûreté, car il a disparu depuis pour se défendre de la recherche qui a éclaté après, qu'on faisait contre lui pour les livres de contrebande qu'il communiquait à diverses personnes en divers lieux.

Il crut donc trouver son refuge dans le Comtat, se faisant domestique de M. Genet, évêque de Vaison et ce prélat l'ayant mené avec lui faire mission au Buis (Drôme) ou autres villes du Dauphiné de son diocèse. M. Dupy fut arrêté par ordre de l'intendant de cette province avec le Père du Mas, doctrinaire, le lendemain des rois, 7 janvier 1688. Ils furent tous les deux conduits à Montélimar et de là à Valence, où l'on dit que M. Dupy est en prison perpétuelle, n'ayant pas voulu répondre devant l'intendant, disant qu'il ne reconnaissait point de juge séculier, étant ecclésiastique.

Apparemment il en eût été quitte à meilleur compte s'il fût demeuré dans l'Oratoire "Sed sic sua fata tulerunt."

Joseph Hyacinthe du Queylar

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1738

Né à Varages (Var) , le 1718

Mort à N. D. de Grâces, en Provence , le 16 Xbre 1766
Cotignac (Var)

Notes bio-bibliographiques.

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

M.M. 611, page 108, N 342 =

Le confrère Joseph Hyacinthe du Gueylard de Varages en Provence (Var)
Dioc. Riez, 20 ans, tonsuré
fils de Jean du Gueylard, bourgeois et Anne Castillon
entré Lyon le 26 Nov, vêtu 20 X 1738
humanités partie à Varages, partie à Riez, partie à St Maximin et philo à Marseille
où il occupait une des places fondées par M. de Matignon dans notre collège de l'oratoire
Son esprit est au dessus du médiocre, d'un caractère assez bon, ayant peu de manières
qu'il acquerra sans doute par la suite
Sa piété ne s'est montrée que dans un degré commun, mais égal et qui ne laisse pas de
faire espérer qu'elle s'y soutiendra, d'autant plus qu'il a paru ici aimer l'ordre et
la retraite. Il est d'un bon tempérament. C'est dommage qu'il soit boiteux

Parti le 6 octobre pour régenter la 5e à Salins où il est allé avec qq répugnance

M. M. 617. p. 1

MM. 612 , page , N° 2302 de ma copie

Le Confrère Joseph Hyacinthe du Gueylar, laïc,

Né à Varages, Dioc Riez (Var) 20 ans,

Fils de Jean du Gueylar, bourgeois et Anne Castillon

Humanités à Varages, Riez et St Maximin, et philo oratoire Marseille où il avait une des bourses de M. de Matignon

Entré à ~~Paris~~ Lyon le 26 Nov , vêtu le 20 X. 1738

Pension : + 16 X 1766